RSE : l'optique oublie-t-elle le "S" ?
1 382 startups à impact, trois dans l'optique, un seul service

À Lyon, le 9 novembre 2026 – Le 8 octobre dernier, Bpifrance, France Digitale et Impact France ont dévoilé la 6e édition du Mapping des startups françaises à impact. Sur 1 382 jeunes entreprises recensées, trois sont issues de la filière optique. Pour la deuxième année consécutive, Les Opticiens Mobiles est la seule dont l'impact repose sur un service d'accès aux soins. Un signal pour toute la profession : ses engagements RSE se concentrent principalement sur l'environnement et l'innovation produit, tandis que l'accès aux soins visuels des personnes âgées, en situation de handicap ou isolées, et de leurs aidants, reste hors des radars.

Collecte et recyclage des montures, éco-conception, réduction des emballages, bilan carbone : ces dernières années, la filière s'est largement mobilisée sur le volet environnemental. Les deux autres acteurs de l'optique recensés dans le mapping, Zak et Wyes, témoignent de sa capacité d'innovation par le produit. Des avancées nécessaires, mais l'impact sociétal du métier d'opticien lui-même, l'accès aux soins, peine encore à trouver sa place, dans les rapports RSE comme dans le débat professionnel. Comment mesurer l'impact humain d'une entreprise d'optique ? Et que gagnerait la profession à faire de l'accès aux soins un indicateur à part entière ?

Depuis 2015, Les Opticiens Mobiles a bâti son modèle sur une conviction : quand le patient ne peut pas se déplacer chez l'opticien, c'est à l'opticien d'aller vers lui. Une approche confortée par le décret n° 2026-507 du 12 juin 2026, qui reconnaît le rôle de l'opticien en Ehpad. Société à mission depuis 2021 et agréée ESUS depuis 2023, une première dans l'optique, l'entreprise fédère aujourd'hui plus de 110 Opticiens Mobiles, formant le premier réseau national d'opticiens intervenant à domicile, en Ehpad, en établissements accueillant des personnes en situation de handicap et en entreprise. En 2025, il a accompagné plus de 60 000 bénéficiaires, dont 60 % en établissements médico-sociaux.



« Dans notre secteur, la RSE se résume souvent aux montures recyclées et au bilan carbone. C'est essentiel, et nous y prenons notre part depuis 10 ans Mais le "S" de RSE, c'est aussi le résident d'Ehpad qui porte des lunettes inadaptées depuis des années, la personne en situation de handicap que l'on équipe chez elle, dans un environnement familier et rassurant, et leurs aidants ou encore les équipes de soins des établissements médico-sociaux et de santé. Ces patients, au nombre de 2 millions aujourd'hui et 4 millions d'ici 2040, on les croise rarement en magasin. Agir rapidement, bien les équiper, c'est moins de chutes, plus de

*confort, plus d'autonomie. Et si demain, le nombre de patients éloignés du soin accompagnés chaque année devenait un indicateur RSE de la filière, au même titre que l'empreinte carbone ? Comment le sec*teur *peut-il développer et valoriser la dynamique de l'aller-vers comme le font d'autres secteurs de la santé ?* interroge Matthieu Gerber, fondateur & président Les Opticiens Mobiles.

Matthieu Gerber, fondateur & président Les Opticiens Mobiles, se tient disponible pour échanger sur le sujet et partager les indicateurs de mesure d'impact du service.

- Le « S » de RSE, angle mort de l'optique ? Comment compléter les engagements environnementaux par un volet sociétal ?
- Les patients que l'optique ne voit pas : qui sont les oubliés des soins visuels, et combien sont-ils ?
- Mesurer l'impact social et sanitaire d'un opticien : quels indicateurs, et qui pour les porter à l'échelle de la filière ?
- Concilier modèle économique et impact sociétal : l'expérience Les Opticiens Mobiles
- L'aller-vers, niche solidaire ou modèle d'avenir ? Domicile, Ehpad, handicap : ce que l'optique en mobilité dit de l'économie de la profession.

À propos | Les Opticiens Mobiles

Les Opticiens Mobiles – première entreprise de l'optique reconnue Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale par l'agrément ESUS et société à mission - est le 1er réseau national d'opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail. Créée en 2015 à Lyon par Matthieu Gerber, l'entreprise compte plus de 50 collaborateurs.trices et plus de 110 Opticien.nes Mobiles présents partout en France, qui couvrent tous les besoins du porteur. Leur raison d'être : agir pour que chacun vive pleinement le monde qui nous entoure, ce en répondant à un enjeu de santé majeur : faciliter l'accès à la santé visuelle, pour toutes et tous, avec bienveillance, quels que soient l'âge, la situation et le lieu de vie, et la capacité ou la volonté de se déplacer. Site web : lesopticiensmobiles.com | LinkedIn : Les Opticiens Mobiles

Contact presse : Lydie MALLON - lmallon@lesopticiensmobiles.com - 06 43 45 21 28